

Fête de la Toussaint.

Samedi prochain, 1er Novembre, l'Eglise célèbre la Fête de la Toussaint. Toujours célébrée le 1er Novembre, et précédée d'un jour de jeûne d'obligation, cette fête a été instituée par l'Eglise pour inviter les Fidèles à remercier Dieu d'avoir admis au ciel tous les élus qui composent le royaume éternel, à les honorer tous ensemble par un commun concert de louanges, et à les prier d'être nos intercesseurs sur la terre en attendant que nous allions participer à leur gloire dans l'éternité.

Le nombre des Saints dont on célèbre la fête pendant l'année est grand ; mais le nombre de ceux dont le nom nous est inconnu est bien plus grand encore. Chaque âge, chaque état, chaque contrée a en les siens ; et Dieu qui permet que leur gloire soit cachée aux yeux des hommes, a écrit leurs noms dans le livre de vie, en attendant le jour des révélations. L'Eglise présente en cette Fête, à notre vénération, tous ces habitants de la céleste Jérusalem, afin qu'il n'y en ait aucun que nous n'honorions, que nous n'invoquions, et à qui nous ne rendions un culte religieux. Soyons les imitateurs des Saints comme eux l'ont été de Jésus-Christ :

Indulgence plénière pour tous ceux qui, le jour de cette fête ou pendant son octave, communient dignement et prient aux intentions du souverain Pontife.

LA COMMÉMORATION DES MORTS

Renvoyée cette année au 3 de Novembre, à cause du dimanche qui tombe le 2

FÊTE DES TRÉPASSÉS.

Si la religion nous instruit de la nécessité d'être purifiés de tout péché, pour entrer au ciel, elle se garde bien de décourager notre faiblesse : elle nous montre des intercesseurs dans nos proches, dans nos amis qui doivent nous suivre.